

JE VERSE MA CONTRIBUTION POUR LA PAROISSE La Croix de Belledonne

Je glisse dans cette enveloppe
un montant de _____ €

- À adresser à la maison paroissiale
- À déposer lors de la quête

☐ Avec reçu fiscal

Règlement par chèque à l'ordre de :
ADG CP 14

Vous recevrez en retour un reçu fiscal
en février à joindre à votre déclaration
de revenus.

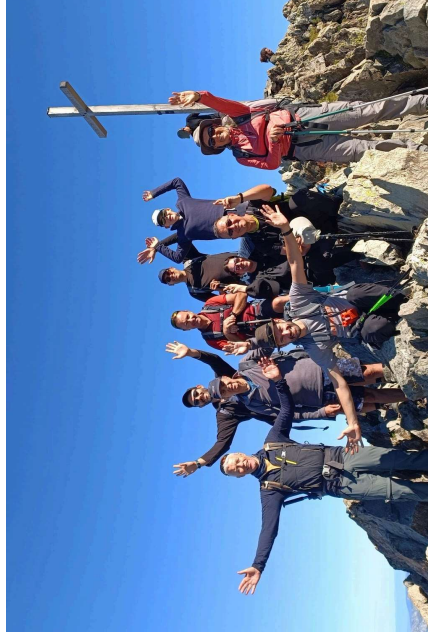
Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. : _____

Mail _____



**En cette année jubilaire,
ESPÉRER
c'est aussi DONNER**



CONTRIBUTION PAROISSIALE

*Pour continuer
sa mission,
ma paroisse
compte sur moi...*



**JE FAIS
UN DON !**

Contactez la paroisse :

1 rue Marius Charles
38420 Domène

econome@croixbelledonne-paroisse38.fr

<https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/croixbelledonne.html>



POURQUOI UNE CONTRIBUTION PAROISSIALE ?

Paroissiens et amis de la paroisse « La croix de Belledonne ».

La contribution paroissiale permet de prendre en charge les dépenses de bon fonctionnement de la paroisse. Elle permet, tout comme le denier de l'Eglise qui concerne les prêtres, une déduction fiscale grâce à l'Association diocésaine de Grenoble. Cela peut vous encourager à une plus grande générosité.

Pour déployer sa mission, notre communauté paroissiale met en œuvre de nombreuses compétences et des moyens gérés au plus juste, avec le Conseil Paroissial des Affaires Economiques (CPAE) . Célébrer dignement, Mieux accueillir les personnes, transmettre la foi à tous et servir les plus démunis, tels sont nos objectifs pour être une paroisse vivante et joyeuse.

Merci de votre aide généreuse !

Ensemble, en cette année jubilaire, soyons Témoins d'une Espérance.

Demain, grâce à nous tous et à nos dons, **le Christ et son Evangile** éclaireront la vie de nos proches.

+ Hervé Gaschignard

curé in solidum de **La Croix de Belledonne**

NOS COMPTES DE 2024

Produits courants :

QUÊTES	40 140
CASUELS	23 102
LOCATIONS	20 890
CONTRIBUTION PAROISSIALE	2 420
DONS, TRONCS, CIERGES	2 095
RECETTES DIVERSES	2 723

TOTAL DES RECETTES : 91 370€

Charges courantes :

ACTIVITÉS PAROISSE	5 218
FRAIS DE LOCAUX	29 459
ENTRETIENS, MOBILIERS, MATÉRIEL	2 990
ASSURANCES	2 151
IMPÔTS ET TAXES	3 142
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	18 700
CONTRIBUTIONS DE SOLIDARITÉ	18 592

TOTAL DES CHARGES : 80 252€

Soit un résultat de **11 118€**

COMMENT DONNER ?

Bénéficiaire d'une réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre contribution paroissiale, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Ex : Si vous donnez 100€, votre don ne vous coûtera réellement que 34€. Vous pensez faire un don de 102€, faites un chèque de 300€.

1 – Faire un don en ligne

Paiement sécurisé par carte bancaire

Depuis la page d'accueil du site internet du diocèse sur www.diocese-grenoble-vienne.fr, cliquez sur le bouton « Je soutiens l'Eglise » puis sur « Je donne pour ma paroisse » et « Je souhaite aider au fonctionnement de ma paroisse » et choisissez le nom de la paroisse dans la liste déroulante. Remplissez ensuite le formulaire de paiement.



2 – Faire un don par chèque

Remplir le coupon au dos et le glisser dans l'enveloppe ci-jointe avec votre don.